

Genre du véhicule Voiture automobile légère (châssis)	Marque de fabrication RENAULT	Type Master T 35	Fiche d'homologation N° CH 0690 01
---	---	----------------------------	--

Constructeur RENAULT VEHICULES INDUSTRIELS, 129, rue Servient, F-69003 Lyon (France)
 Identification sur la plaquette du constructeur "VF6 FB 30 A2"
 devant le N° du châssis _____
 Plaquette constructeur à droite, sur le fond du marchepied
 N° du châssis à droite, sur le marchepied
 Identification du moteur "829" à l'arrière, en bas à gauche sur le bloc (visible depuis dessous)
 Importateur principal N U B A G, Nutzfahrzeuge AG., 4133 Pratteln
 Véhicule homologué VF6 FB30 A2 00 000 191 (3 places, empattement 3200 mm)

Châssis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique
 Transmission mécanique synchronisée
 Nombre de vitesses 4 Entraînement sur roues avant
 Frein de service *) hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne
assistance par dépression, sur toutes les roues
régulateur selon charge, sur les roues arrière
 Frein auxiliaire circuits 1 + 2 du frein de service
 Frein d'arrêt mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
 Ralentisseur _____
 Contrôle 2 circuits par contrôle du niveau; lampe-témoin séparée

Moteur	RENAULT	Type	829
Marque	en ligne	Temps	4
Construction	B	Position	avant
Carburant	eau	Nombre cylindres	4
Refroidissement	88,0	Course	82,0
Alésage	1994	CV-impôt	10,16
Cylindres	59 (DIN)	à l/min	5000
Puissance en kW	69,0	à l/min	3750
Bruit à l'arrêt	2 pots: 1= 350x210x100 mm		
Silencieux	2= 370x250x140 mm		
Mesure des gaz	CEE-78/665; CO = 2,4 %		
Déparasitage	CEE, annexe 8, chiffres 3+4: "D"		

Carrosserie cabine semi-avancée **)
 Nombre de portes 2 Compteur de vitesse km/h
 Ceintures sécurité av A4 (E) et ar _____
B (E) si 3 pl. Retroviseurs gauche / droite
 Antivol verrouillage de la direction
 Nombre de places t §) _____ av 2 ou 3 centre §) _____ ar §) _____
 Dimensions §)
 Longueur interieur 4856 / 5496 Empattements 3200 / 3840
 Largeur 2000 Essieu double av _____ ar _____
 Hauteur 2350 Voies av 1650 ar 1700
 Porte à faux av _____ ar _____
875 Voies av _____ ar _____
781 ar _____
 Distance volant - vers l'avant du véhicule _____ Braquage ° g 13050 / 14100
 d 12300 / 14050

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	980	340	1320 §)
Charge utile	(poids à vide du châssis/cabine emp. 3200)		
Poids total	1720	2010	3500
Poids garants	205 R 16 C	205 R 16 C	
Pneus	8 / 4,5	8 / 4,5	
Ply / bar	2120	2120	
Charge pour V max	130	130	
Jantes	5 1/2 JK x 16 acier		
Gac poids remorquable avec/sans frein	mécanique		automatique
Garantie poids de l'ensemble	1500 / 750		
Poids remorquable testé	5000		
Charge garantie sur le toit	1000		
Vitesse maximale selon le constructeur	aucune		
testée _____ km/h à l/min _____ au moteur _____	125		_____ km/h
	_____		_____ prise de force

Equipement	§)	CR	(E)	
Feux de route		CR	(E)	
Feux de croisement		A	(E)	dans CR
Feux de position		§)		
Feux rouges		§)		
Feux stop		§)		
Climoteurs	av	1	(E)	ar §)
Catadioptres	av			ar §)
Feux de gabant	av	§)		ar
Feux amers de brouillard				
Feux complementaires				
Eclairage plaque		§)		
Essuie-glace		2/ balais		avec lave-glace
Avertisseurs		SEINA SEP 10	CH 5 1201 C4	
		ou d'autres modeles homologues		

Indications pour le permis de circulation

Genre du vehicule	Voiture automobile légère		
Marque et type	R E N A U L T Master T 35		
Homologation	0690 01		
N°	CH		
Carrosserie	Caravane		
Places	total §)	avant	2 ou 3
Poids à vide	sel. bulletin pesage		Carburant B
Charge utile	-	CV-impôt	10,16
Poids total	3500	Cylindree	1994

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les resultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

*) Frein de service : circuit 1 = sur demi-essieu avant / circuit 2 = sur demi-essieu avant + essieu arrière.

***) Carrosserie : châssis destiné au montage d'une caravane.

§) Les dimensions, les poids, le nombre de places et l'équipement doivent être controlés à l'immatriculation.

Voiture
automobile légère
(châssis)

R E N A U L T

Master T 35

CH 0690 01

Fiche complémentaire

I

Complément du 18.10.82 à Berne - Ni

Conforme aux prescriptions du bruit au 01.10.82, si l'équipement est le suivant:

Transmission/nombre de vitesses : boîte mécanique synchronisée, à 5 vitesses

Mesure du bruit : vhc. en marche: voir la fiche des émissions
à l'arrêt : 70,0 dB/A à 3750 t/min. pour ab)

Mesure des gaz : CO : 2,4 % à 850 t/min.